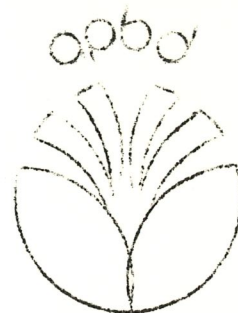


bloc-notes

février 1981

20



Chers Collègues,

Il a paru intéressant à deux associations de bibliothécaires - la nôtre et celle des documentalistes et bibliothécaires de la Province de Liège - d'unir leurs efforts pour présenter, fût-ce de manière artisanale, un instrument de travail remis à jour : la Description bibliographique internationale normalisée des monographies ISBD(M) dans sa première édition normalisée revue, traduite en français par Thierry DE BRY, qui bénéficia des conseils autorisés de Charles LIBON.

L'APBD soutient ainsi cet effort continu d'uniformisation des règles catalographiques dans notre communauté puisqu'en 1976, elle avait édité la première version normalisée de l'ISBD(M) en français.

Les membres de l'APBD qui souhaitent recevoir gratuitement un exemplaire de cette brochure en feront la demande en remplissant le talon ci-dessous, à renvoyer à l'APBD - BP 31 - 1070 Bruxelles.

Bien cordialement,

Marc LEFEVRE
Président

Nom, Prénom :

adresse d'expédition :

- désire recevoir gratuitement, à titre de membre de l'APBD, la nouvelle brochure ISBD(M) 1ère éd. normalisée revue
- passe commande de..... ex. à 120 frs., à facturer en ex. à l'adresse suivante :

Signature,

Remarques:

COTISATIONS

Nous vous invitons à remplir la caisse de notre trésorerie en versant, sans plus tarder, votre cotisation pour cette année 1981.

Pour vous faciliter cette opération, nous joignons une formule de versement qu'il vous suffit de compléter.

Nous vous rappelons les montants :

300,- F. pour les bibliothécaires/documentalistes - temps plein
150,- F. pour les bibliothécaires/documentalistes - temps partiel

D'avance, un grand merci à tous.

Merci aussi à tous ceux qui y ont déjà pensé.

X
XXX
X

OFFRE D'EMPLOI

La Fédération des Bibliothèques provinciales de la région de Charleroi constitue une réserve de recrutement de bibliothécaires universitaires. Titres requis : diplôme universitaire et certificat d'aptitude.

Les candidatures, accompagnées de copies certifiées conformes des diplômes, sont à adresser au

Directeur général régional
Université du travail de Charleroi
1, Boulevard Roullier - 6000 Charleroi.

Date limite : 21 février 1981.

X
XXX
X

DECRET NEERLANDOPHONE

- 1) Arrêté royal du 23 décembre 1980 relatif à la constitution du Conseil Supérieur des Bibliothèques publiques (Culture néerlandaise)

Moniteur du 7 février 1981 - p. 1405/6

- 2) Arrêté royal du 23 décembre 1980 relatif à la nomination des membres, ayant voix délibérative, du Comité provincial de coordination de la province de la Flandre occidentale.

Moniteur du 7 février 1981 - p. 1406

X
XXX
X

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDITION

- 1) Arrêté ministériel du 14 mai 1980 portant création d'un Conseil Supérieur de l'édition de la Communauté française de Belgique.

Moniteur du 12 décembre 1980 - p. 14027/8

- 2) Arrêté ministériel du 14 mai 1980 portant nomination des membres du Conseil Supérieur de l'édition de la Communauté française de Belgique.

Moniteur du 12 décembre 1980 - p. 14028/9

N.B. Plusieurs membres de notre Association font partie de ce Conseil.

X
XXX
X

STAGE INTERNATIONAL SUR LA LITTERATURE DE JEUNESSE

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et l'Oeil ouvert, avec le concours du Service de la lecture publique belge, organisent à Paris, un stage ayant pour thèmes :

- le livre et l'écrit
- le livre et l'image
- le livre et la communication (livres et médias, les pouvoirs technologiques, les pouvoirs télématiques).

Date : du 29 mars au 2 avril 1981

Nombre de participants : 35

Conditions : 5.895 FB

Renseignements :

Mme Manuelle Damamme
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
3, rue Récamier - 75371 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 544.38.71

ou M. Raymond Renet
l'Oeil ouvert
30, rue de l'Université - 75007 Paris
Tél. : (1) 589.15.28

X
XXX
X

PRIX LITTERAIRE

" Le prix littéraire 1981 du Conseil de la Communauté française, d'un montant de 100.000 FB, consacrera l'ouvrage d'un auteur belge d'expression française, illustrant la sensibilité de la communauté française de Belgique ou consacré à son patrimoine culturel."

Date limite : 15 mars 1981

Renseignements : Secrétariat du jury du prix littéraire du Conseil de la Communauté française
6, rue de la Loi - 1000 Bruxelles
Tél. : (02) 513.79.80 ext. 211

X
XXX
X

PRIX DU MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

1) Prix des Bibliothèques publiques

réservé aux travaux bibliographiques et bibliothéconomiques, imprimés ou manuscrits, rédigés en langue française

2) Prix du Ministre de la Communauté française

ouvert aux oeuvres littéraires, imprimées ou manuscrites, rédigées en langue française

3) Prix Jeunesse du Ministre de la Communauté française

réservé aux oeuvres manuscrites ou imprimées, rédigées en français et destinées aux adolescents (12 à 17 ans)

4) Prix du jouet éducatif

ouvert aux prototypes ou aux jouets commercialisés créés par des inventeurs belges appartenant à la Communauté culturelle francophone

Date limite : 1er mai 1981

Renseignements :

Service de la Lecture publique
4, Galerie Ravenstein (2e étage) - 1000 Bruxelles
Tél. : (02) 513.94.40 ext. 138

X
XXX
X

PRIERE D'INSERER

La Bibliothèque Provinciale de Liège publie chaque mois un " BULLETIN DES SOMMAIRES " des périodiques disponibles en salle de lecture.
Une centaine de revues de bibliothéconomie et sciences de l'information y sont répertoriées.

Exemplaires sur demande à l'adresse suivante :

Service des Affaires culturelles de la Province de Liège
Salle de lecture
15, rue des Croisiers - 4000 Liège.
Tél. : (041) 23.19.16

X
XXX
X

ARTICLE A SIGNALER

- " Les métiers de la documentation spécialisée " - : article d'un intérêt certain, publié dans la rubrique " Informations pratiques " du Monde de l'Education - janvier 1981 p. 27/29.

X
XXXXX